



Le Président

Monsieur le Premier Ministre,

Je souhaite attirer votre attention sur les conséquences particulièrement préoccupantes des restrictions budgétaires affectant aujourd'hui la Ligne Budgétaire Unique (LBU), dispositif pourtant essentiel au développement des politiques d'habitat et d'hébergement dans les territoires ultramarins.

À La Réunion, la LBU constitue un levier déterminant pour permettre l'émergence et la concrétisation de projets innovants destinés aux publics les plus vulnérables, notamment les personnes âgées en perte d'autonomie et les personnes en situation de handicap. Ce financement de l'État permet de pérenniser le modèle économique des opérations, de solvabiliser les projets portés par les acteurs du territoire et de garantir des réponses adaptées aux besoins croissants de notre population.

Notre territoire demeure historiquement sous-doté en structures d'accueil médico-sociales. Les écarts avec l'Hexagone restent particulièrement marqués. S'agissant des personnes âgées, La Réunion ne dispose que de 44 places médicalisées en EHPAD pour 1 000 habitants de plus de 75 ans, contre 103 en métropole. Concernant les adultes en situation de handicap, le taux global d'équipement en établissements et services médico-sociaux atteint seulement 6 ‰ à La Réunion, contre 10,3 ‰ au niveau national.

Ces chiffres traduisent une réalité quotidienne difficile pour les familles réunionnaises : listes d'attente importantes, ruptures de parcours, maintien à domicile subi faute de solutions adaptées, épuisement des aidants et départs contraints hors du territoire.

Dans ce contexte, la diminution, voire la suppression des crédits de la LBU consacrés aux projets d'habitat inclusif et d'hébergement adapté viendrait porter un coup d'arrêt à des initiatives pourtant indispensables à la cohésion sociale de notre territoire. Ces projets répondent non seulement à des besoins d'accompagnement et de protection, mais participent également au maintien du lien social, à la prévention des ruptures de parcours et au développement d'une offre intermédiaire innovante entre le domicile et l'établissement spécialisé.

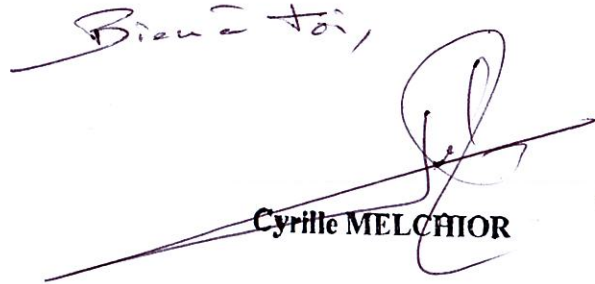
Monsieur Sébastien LECORNU,
Premier Ministre
57 rue de Varenne
75 007 Paris

Compte tenu de la fragilité des publics concernés et des spécificités sociales, démographiques et territoriales de La Réunion, je sollicite donc votre intervention afin que soit sanctuarisée l'enveloppe dédiée aux projets d'habitat inclusif et d'hébergement pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap.

Le maintien de cet engagement de l'État est indispensable pour garantir la poursuite des projets engagés, sécuriser les porteurs de projets et permettre à notre territoire de rattraper le retard structurel dont il souffre depuis de nombreuses années dans le champ médico-social.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma haute considération.

Bien à toi,



Cyrille MELCHIOR